

6 SEPTEMBRE 1995 — NICHOLAS COTTRELLE EST
TRANSPORTÉ À L'HÔPITAL DE STRATHROY PAR
LE SERVICE D'AMBULANCE DE FOREST

**16.1 Contact de la Police provinciale de l'Ontario avec le
répartiteur d'ambulances et le service d'ambulance de Forest
avant que les occupants ne subissent des blessures**

En 1995, Malcolm Gilpin exploitait le service d'ambulance de Forest, dont il était également le propriétaire. Ce service desservait la ville de Forest ainsi que les villes et les villages de Watford, de Glencoe et de Bothwell.

En 1995, M. Gilpin employait six ambulanciers à temps plein. Les membres de son personnel et lui étaient des fournisseurs agréés de niveau 1 ou des ambulanciers paramédicaux de niveau P1. Ces ambulanciers ont des compétences qui leur permettent d'assurer le maintien des fonctions vitales de base; ils peuvent effectuer la RCR, administrer de l'oxygène et prendre la tension artérielle d'une personne. Ils peuvent également poser des attelles et ont reçu une formation sur la défibrillation.

De toute évidence, les ambulanciers de Forest n'avaient pas les compétences requises pour injecter un soluté intraveineux ou intuber un patient. En outre, ils n'étaient pas qualifiés pour administrer des médicaments pour le cœur ou des médicaments contrôlés aux patients qu'ils transportaient à l'hôpital. Ce sont des compétences d'ambulanciers paramédicaux avancés ou de niveau P2.

En 1995, il n'y avait pas d'ambulanciers paramédicaux de niveau P2 ni à Forest ni à Strathroy. Le centre de soins paramédicaux avancés le plus proche se trouvait probablement à Sarnia, qui est située à 35 minutes de route d'Ipperwash. La deuxième région la plus proche qui offrait des soins paramédicaux de niveau P2 était la ville de London, située à environ une heure de voiture du parc Ipperwash.

En 1995, les ambulances du ministère de la Santé étaient dotées d'un défibrillateur semi-automatique permettant de surveiller le rythme cardiaque et, si nécessaire, d'administrer des chocs électriques à un patient. Du matériel médical servant à administrer de l'oxygène et à prendre la tension artérielle d'un patient était également transporté dans ces ambulances, ainsi que des collets cervicaux et des planches à fracture.

Le sergent Reid de la Police provinciale de l'Ontario a communiqué avec le répartiteur d'ambulances Geoffrey Connors au centre de répartition d'ambulances de Wallaceburg le 6 septembre 1995, un peu avant 21 h. Il a demandé qu'une ambulance soit prête à intervenir en raison des événements se déroulant à Ipperwash. M. Connors a ensuite appelé Malcolm Gilpin à son domicile et lui a parlé de cette demande. M. Gilpin a accepté d'appeler son coéquipier, l'ambulancier paramédical Cesare DiCesare, pour qu'il aille le rejoindre au poste d'ambulances de Forest.

À 21 h 32, le sergent Reid a de nouveau appelé M. Connors et a demandé que deux ambulances soient envoyées au poste de contrôle de la Police provinciale de l'Ontario, sur Ipperwash Road, et que les ambulanciers se tiennent prêts à intervenir. Les ambulanciers paramédicaux John Tedball et Mark Watt ont été joints et on leur a demandé de se rendre au poste d'ambulances.

À 21 h 41, les ambulanciers paramédicaux Tedball et Watt étaient en route vers Ipperwash dans l'ambulance 1146. Non loin derrière, les suivaient les ambulanciers Gilpin et DiCesare dans l'ambulance 1145.

Les ambulances se sont rendues au poste de contrôle de la Police provinciale de l'Ontario à l'intersection d'Ipperwash Road et d'East Parkway Drive. On leur a demandé de continuer jusqu'au parc de stationnement du ministère des Richesses naturelles (MRN), où ils sont arrivés avant 22 h. Les ambulanciers y ont aperçu un certain nombre de voitures de patrouille et d'agents de la Police provinciale de l'Ontario. Ceux-ci avaient des « armes d'épaule » et étaient en « tenue de protection » — treillis, casques et autre matériel.

Selon M. Gilpin, le sergent d'état-major Wade Lacroix s'est approché des ambulanciers et leur a dit de rester prêts à intervenir au cas où des services ambulanciers seraient nécessaires. Il leur a expliqué que des membres des Premières nations avaient endommagé une voiture de patrouille de la Police provinciale de l'Ontario ainsi qu'un autre véhicule et qu'ils avaient érigé des barricades. La Police provinciale de l'Ontario, selon lui, n'avait pas l'intention de chasser les Autochtones du parc.

Le sergent d'état-major Lacroix a demandé à M. Gilpin et aux autres ambulanciers paramédicaux s'ils avaient apporté des tenues de protection. Il a semblé surpris de constater que les quatre hommes portaient des uniformes d'ambulanciers sans gilet pare-balles. Comme l'a raconté l'ambulancier John Tedball, le sergent d'état-major Lacroix était « surpris de la façon dont nous étions habillés. Il a demandé si nous avions des vêtements pare-balles et nous avons dit non. » Ces propos ont rendu M. Tedball inquiet.

Ted Slomer, infirmier de la Police provinciale de l'Ontario, s'est approché des ambulanciers de Forest et les a questionnés sur leur niveau de compétence : est-ce qu'ils étaient formés pour utiliser un pantalon pneumatique hypotenseur,

intuber un patient ou administrer une thérapie intraveineuse? Le pantalon pneumatique hypotenseur sert à appliquer de la pression sur la jambe et les extrémités inférieures afin d'aider à diriger le flux sanguin vers la région abdominale. Il s'agit essentiellement d'une procédure d'urgence qui permet d'augmenter la tension artérielle dans la partie supérieure du corps. Une personne pourrait perdre une quantité importante de sang à la suite d'une blessure par balle, ce qui pourrait abaisser dangereusement sa tension artérielle.

L'application d'un pantalon pneumatique hypotenseur est une compétence de fournisseur agréé de niveau II ou d'ambulancier paramédical de niveau P2. Les ambulanciers paramédicaux de Forest ont mentionné clairement qu'ils ne possédaient pas les compétences nécessaires pour utiliser le pantalon pneumatique hypotenseur, intuber un patient ou administrer des médicaments majeurs ou une thérapie intraveineuse. Il s'agit de secourisme avancé. M. Gilpin a présumé que l'infirmier de la Police provinciale de l'Ontario avait une formation avancée en soins paramédicaux. En fait, Ted Slomer était un fournisseur de soins paramédicaux de niveau 1 seulement. Il était également infirmier autorisé et avait de l'expérience en soins critiques.

Comme la D^{re} Elizabeth Saettler (médecin à l'hôpital de Strathroy) l'a mentionné dans son témoignage, si les agents de police ont questionné les ambulanciers sur la disponibilité de pantalons pneumatiques hypotenseurs, « c'est qu'ils s'attendaient à ce qu'il puisse y avoir un grave trauma vasculaire, ce à quoi on peut s'attendre lorsqu'il y a des blessures par balle. [...] Je ne pense pas qu'il y avait des dispositions adéquates pour traiter ce genre de blessure. [...] Je ne pense pas qu'il y avait une préparation suffisante d'un point de vue médical ». La D^{re} McCallum, spécialiste en médecine d'urgence qui a témoigné aux audiences, a parlé de l'importance de la planification préalable aux événements de la part de la police auprès des centres médicaux locaux et des fournisseurs de services d'urgence, dans le cadre d'une opération comme celle qui a eu lieu à Ipperwash.

L'infirmier de la Police provinciale de l'Ontario Ted Slomer a clairement fait comprendre que le personnel ambulancier de Forest ne se rendrait pas dans le parc, mais resterait dans le terrain de stationnement du MRN. M. Slomer lui-même s'occuperait des victimes et des personnes blessées au parc, qui seraient alors transportées au terrain de stationnement à bord d'un véhicule Suburban. Il était trop dangereux pour les ambulanciers paramédicaux de rester dans le secteur du parc, notamment parce qu'ils n'avaient pas de matériel de protection.

Malcolm Gilpin a demandé à un agent de la Police provinciale de l'Ontario de lui montrer comment leur tenue de protection pouvait être enlevée en cas de blessure. L'agent lui a montré comment retirer le casque, les protecteurs d'avant-bras et tout autre matériel de protection que portaient les agents ce soir-là.

À 22 h 37, M. Gilpin a communiqué avec le centre de répartition d'ambulances de Wallaceburg afin de rendre compte de ses conversations avec la police. Il a été question de la proximité de l'hôpital de Strathroy par rapport au parc Ipperwash. On a convenu que l'hôpital de Strathroy et celui de Sarnia devraient tous les deux être prévenus de l'arrivée possible de victimes.

Les ambulanciers de Forest sont demeurés dans le parc de stationnement du MRN, prêts à intervenir.

Les ambulanciers de Forest se considéraient comme étant sous la direction de la Police provinciale de l'Ontario. Ils savaient peu de choses concernant les opérations policières en cours ce soir-là et ne comprenaient pas non plus pourquoi elles étaient menées dans l'obscurité.

Avant le 6 septembre 1995, des membres de la haute direction du centre de répartition d'ambulances de Wallaceburg, de même que les propriétaires-exploitants des services ambulanciers de North Lambton et des membres du bureau régional de London et du siège social de Toronto traitant avec le ministère de la Santé ont préparé un plan d'urgence relatif à la nécessité éventuelle de ressources ambulancières supplémentaires. Malheureusement, bien que les répartiteurs et les ambulanciers paramédicaux en service le soir du 6 septembre 1995 aient pu être au courant de l'existence d'un tel plan d'urgence, ils n'avaient pas reçu de briefing concernant ce plan et n'y avaient pas accès ce soir-là.

Il était environ 22 h 30 quand les ambulanciers paramédicaux ont vu de trente à quarante agents de la Police provinciale de l'Ontario quitter le parc de stationnement du MRN revêtus d'une « tenue anti-émeute ». Ils ont marché en formation vers le parc Ipperwash. À 22 h 58, M. Gilpin a communiqué par radio avec le centre de répartition d'ambulances de Wallaceburg et a demandé qu'une troisième équipe d'ambulanciers se tienne prête à intervenir.

16.2 Pétrarades : des ambulances sont envoyées à l'intersection de la route 21 et d'Army Camp Road pour transporter Nicholas Cottrelle à l'hôpital

Cesare DiCesare et les autres ambulanciers paramédicaux de Forest ont entendu « une série de détonations l'une à la suite de l'autre ». « N'étant pas chasseur », l'ambulancier paramédical Mark Watt ne savait pas s'il s'agissait de coups de feu.

Comme nous l'avons mentionné, Nicholas Cottrelle, âgé de seize ans, qui était dans l'autobus d'écoliers à l'extérieur du parc, a senti une brûlure au dos après avoir entendu un coup de feu et la fenêtre de l'autobus voler en éclats. Nicholas s'est baissé et a essayé de reculer l'autobus dans le parc. Aidé de son père Roderick

George (« Judas ») et d'autres hommes des Premières nations, qui ont enlevé la benne à rebuts qui bloquait la voie, Nicholas a déplacé l'autobus et a été guidé pour revenir dans le parc.

Roderick George a rejoint son fils au magasin du parc et a remarqué qu'il y avait une tache de sang sur la chemise de Nicholas, au haut du dos, dans la région de l'épaule droite. Quand il a soulevé la chemise de son fils, il a vu un « trou assez grand que j'aurais pu y mettre mon doigt. [...] [E]n ce qui me concernait à ce moment-là, il s'agissait d'une blessure par balle ». Nicholas s'est plaint de douleur à la partie inférieure du côté gauche, où il y avait ce que son père a décrit comme une grande éraflure avec « du liquide blanc qui sortait ».

Roderick George a dit à son fils de monter dans sa voiture, une Trans Am bleue. Il a demandé à un autre occupant d'appeler une ambulance au magasin du parc et de les rejoindre à la barrière de la zone bâtie. Roderick ne pensait pas que les ambulanciers viendraient au parc « en sachant que quelqu'un s'était fait tirer dessus ». Il a emmené son fils à la barrière principale : « [J'ai pensé] qu'on pourrait le conduire à l'hôpital plus rapidement à partir de cet endroit ».

Sa femme, Gina George, était à la maison avec leurs filles. Gina était retournée à la zone bâtie après avoir vu le corps inanimé de Dudley déplacé du véhicule de Robert Isaac dans la voiture de Pierre George. Elle a observé la panique et l'émoi qui régnaient lorsque Carolyn et Pierre, la sœur et le frère de Dudley, ont quitté les lieux pour se rendre à l'hôpital.

Craignant que son mari, Roderick, et son fils, Nicholas Cottrelle, puissent aussi être blessés, Gina George a décidé de se rendre au parc en voiture. Au moment où elle se préparait à partir, Marlin Simon est arrivé chez elle et lui a dit que Roderick avait besoin d'elle à la barrière du camp militaire.

Lorsque Gina George est arrivée à l'entrée principale du camp militaire, elle a vu Nicholas sur le siège du passager de la Trans Am. Roderick a dit à sa femme que leur fils s'était fait tirer dessus. Gina a vu un « trou dans son dos, de la grosseur du doigt de mon mari ». Elle a également vu une « éraflure » sur le côté du dos de Nicholas. Roderick lui a suggéré de se rendre en voiture jusqu'à l'intersection d'Army Camp Road et de la route 21 afin de demander une ambulance pour leur fils.

Quand Gina George est arrivée à la hauteur des voitures de patrouille à l'intersection, elle a été surprise de ne voir aucun agent de la Police provinciale de l'Ontario. Lorsqu'elle est descendue de sa voiture, « plusieurs policiers ont sauté hors du fossé, en pointant leurs armes » et lui ont ordonné de « lever les mains et de s'allonger sur le sol ». Les armes étaient longues et avaient l'air de carabines. Gina a levé les mains, mais a refusé de s'allonger sur le sol : « J'ai rien fait de mal. Je cherchais une ambulance pour mon fils. »

Le sergent Slack commandait le poste de contrôle de la Police provinciale de l'Ontario près de l'intersection de la route 21 et d'Army Camp Road. À 23 h 06, quelques minutes avant l'arrivée de Gina au poste de contrôle, lui et les autres agents qui étaient en service à cet endroit ont entendu des coups de feu provenant du secteur du parc Ipperwash. Les coups de feu ont également été entendus dans les radios des agents.

Le sergent Slack était extrêmement préoccupé par la sécurité des agents présents au poste de contrôle, à qui il a ordonné de prendre position dans les fossés longeant la route 21. C'est de cette position que le sergent Slack et les autres agents ont vu la voiture de Gina approcher.

Le sergent Slack a déclaré sous serment qu'il ne connaissait pas les intentions de la personne qui conduisait le véhicule qui approchait et que, par conséquent, il avait ordonné à quelques-uns de ses agents de retourner sur la route afin de s'assurer qu'il n'y avait pas d'armes dans le véhicule et de déterminer la raison de l'arrivée de ce dernier.

Une fois les agents certains qu'il n'y avait pas d'armes dans la voiture, le sergent Slack est sorti du fossé et s'est adressé à Gina George. Cette dernière a dit que son fils s'était fait tirer dessus et qu'il avait besoin d'une ambulance. Le sergent Slack lui a répondu qu'il ne pouvait pas envoyer une ambulance au camp militaire. Bien qu'il n'ait pas donné d'explication à M^{me} George, il avait fondé son refus sur l'instabilité de la situation et le fait qu'un échange de coups de feu avait apparemment eu lieu quelques minutes auparavant. Gina George était fâchée et très inquiète :

Normalement, quand on demande une ambulance, les gens en appellent une. Si on demande une ambulance, si on demande à quelqu'un d'appeler le 9-1-1 ou d'appeler une ambulance, normalement, les gens ne nous demandent pas pourquoi, ou ne nous disent pas pourquoi on devrait vous en appeler une, ou je ne sais pas si je peux vous en appeler une. [...]

Je savais qu'ils pouvaient m'en appeler une parce qu'ils avaient une radio dans cette voiture et qu'ils avaient des ambulances stationnées partout, même dans le parc. [...] Alors, ils ne peuvent pas me dire qu'ils ne pouvaient pas m'appeler une ambulance. Je savais très bien qu'ils pouvaient m'en appeler une et je ne voulais pas qu'on me demande pourquoi j'en voulais une ou pourquoi ils devraient m'en appeler une ou n'importe quelle autre question.

Après une conversation d'environ cinq minutes, les agents de la Police provinciale de l'Ontario ont dit à Gina George qu'elle devait amener son fils à la route 21, qui était située à une courte distance de l'entrée du camp militaire, pour qu'une ambulance le transporte à l'hôpital.

Après le départ de M^{me} George vers le camp militaire, le sergent Slack a pris une radio et a demandé une ambulance pour le fils de Gina. Deux ambulances du parc de stationnement du MRN ont été envoyées vers l'intersection d'Army Camp Road et de la route 21.

Gina George est retournée à la barrière principale de la caserne, a transmis l'information à son mari et est montée dans la Trans Am pour conduire Nicholas à l'intersection d'Army Camp Road et de la route 21. Roderick George a suggéré que sa sœur Tina George les accompagne par mesure de précaution, « pour servir de témoin ». Roderick craignait la police. Il a déclaré sous serment qu'il avait demandé à sa femme et à sa sœur de faire des démarches auprès des agents de la Police provinciale de l'Ontario pour qu'ils appellent une ambulance pour son fils, car, après la confrontation avec la police, il était inquiet pour sa sécurité physique. Roderick George avait vu la police battre Cecil Bernard George dans le parc de stationnement sablonneux, il avait entendu les coups de feu tirés par la police et avait vu Dudley George tomber au sol après avoir été atteint d'une balle.

Tina George avait également été témoin de moments très tendus et émotifs. Elle avait vu le départ de Pierre et de Carolyn George pour l'hôpital de Strathroy, avec leur frère sérieusement blessé étendu inerte sur le siège arrière. Elle avait également vu Marcia Simon et Melva George quitter le camp militaire à la recherche d'une ambulance.

Gina George a déclaré que, lorsque les deux femmes et Nicholas ont atteint l'intersection d'Army Camp Road et de la route 21, des agents de police ont sauté hors du fossé, « ont pointé des armes vers nous et ont dit : Sales putes [...] levez vos mains dans les airs et éloignez-vous de la voiture. Tous les trois, sortez de la voiture. » Nicholas était également effrayé :

Nous nous sommes arrêtés et, tout d'un coup, il y avait tous ces policiers qui sortaient du fossé, avec des carabines, et qui nous disaient de lever nos mains. Ils encerclaient toujours la voiture et ma mère leur criait : « [N]e tirez pas! »

Les deux femmes autochtones ont levé les mains, mais Gina George a refusé de sortir son fils de la voiture. Nicholas était blessé au dos et elle avait peur qu'un mouvement puisse causer des dommages à la colonne vertébrale.

Bien que des agents de la Police provinciale de l'Ontario aient témoigné avoir crié aux femmes de sortir de la voiture et avoir pointé leurs carabines vers elles, ils ne se souvenaient pas d'avoir crié des insultes à Tina ou Gina George.

Tina George a crié aux agents qu'ils avaient peut-être « tué quelqu'un et blessé deux mineurs ». Elle a également crié des injures et a dit à un agent de la Police provinciale que son « arme était la main droite du diable ». Tina était furieuse, car les agents continuaient à pointer leurs armes vers elle et sa belle-sœur Gina – elle « savait que Dudley avait été abattu » et croyait que Nicholas avait également été atteint par des balles de la Police provinciale.

16.3 Les ambulanciers paramédicaux de Forest se cachent dans le fossé

Il était environ 23 h 11 quand l'infirmier de la Police provinciale de l'Ontario Ted Slomer a demandé aux ambulanciers paramédicaux de Forest de se rendre avec les deux ambulances à l'intersection d'Army Camp Road et de la route 21. Il a dit qu'il y avait deux blessés, probablement par balle. M. Gilpin a immédiatement averti le centre de répartition des ambulances de Wallaceburg et, en moins de cinq minutes, les ambulances sont arrivées à l'intersection et se sont arrêtées à la hauteur des voitures de patrouille stationnées du côté sud de la route.

Les ambulanciers paramédicaux ont vu une voiture du côté nord de la route 21 au moment où ils s'approchaient de l'intersection. Deux agents de l'UTS pointaient des carabines vers deux femmes autochtones qui avaient les mains dans les airs. Cela a clairement provoqué de l'inquiétude chez les ambulanciers paramédicaux. Un agent leur a dit de descendre dans le fossé à côté des ambulances, car la zone n'était pas sûre.

Gina George a vu les ambulances et les ambulanciers de l'autre côté de la route. Elle était inquiète et fâchée qu'ils ne s'occupent pas immédiatement de son fils et était en colère contre la police parce que celle-ci empêchait les ambulanciers de s'acquitter de leur obligation de porter assistance à des personnes blessées :

[...] habituellement, lorsque des ambulanciers arrivent, ils sont là, prêts à faire leur travail, et on les empêchait de faire leur travail. [...]

J'étais fâchée [...] parce qu'il semblait qu'on ne leur a pas permis de traverser la route pendant un certain temps. [...] Ça a juste semblé durer vraiment longtemps.

Gina a déclaré que quinze minutes se sont écoulées entre la première fois qu'elle a demandé une ambulance et le moment où elle a vu les phares des

ambulances s'approcher de l'intersection d'Army Camp Road et de la route 21. Quand les ambulanciers sont enfin arrivés, la Police provinciale de l'Ontario ne leur a pas permis de traiter ni de transporter son fils de seize ans à l'hôpital le plus proche.

Mais comme l'a mentionné l'ambulancier John Tedball pendant son témoignage, lorsque des ambulanciers paramédicaux répondent à un appel, le protocole normal est de rester en retrait jusqu'à ce que la situation soit sans danger et que la police leur dise de s'avancer.

Les ambulanciers ont entendu des cris et des insultes proférées par les femmes, mais ils n'ont pas été en mesure de déchiffrer les mots exacts qui se sont échangés entre les agents et Tina et Gina George. Les quatre ambulanciers se sont accroupis dans le fossé pendant une courte période de temps, environ deux minutes, avant que la police ne leur permette de traverser la route afin de procéder à un examen médical du blessé et de le transporter. Ils ont déchargé leur civière ainsi que d'autre matériel de premiers soins. Les deux femmes autochtones sont restées debout, les mains dans les airs, les agents continuant à pointer leurs carabines.

Un adolescent, Nicholas Cottrelle, était assis dans la voiture. Un agent de la Police provinciale de l'Ontario a dit aux ambulanciers que le jeune homme avait probablement été blessé par balle. Quand l'ambulancier Mark Watt a demandé à Nicholas Cottrelle ce qui était arrivé, ce dernier a répondu qu'on lui avait tiré dans le dos. Les ambulanciers ont coupé sa chemise et ont vu « une plaie punctiforme dans le dos, sur le côté droit [...] environ de la grosseur d'un crayon », entre ses côtes. Il y avait également une écorchure sur le côté gauche. Mark Watt n'avait jamais vu une blessure par balle.

Les ambulanciers paramédicaux ont fait une évaluation rapide. Nicholas était éveillé, sa respiration était stable et sa peau avait une belle couleur. M. Watt et ses collègues ont bandé la blessure. Ils lui ont stabilisé le cou à l'aide d'un collet cervical et l'ont soulevé avec précaution pour le mettre sur une planche dorsale, en fixant sa tête avec des rouleaux de serviettes. Cette précaution a été prise parce que la blessure se trouvait près de la colonne vertébrale et que les ambulanciers ne connaissaient pas l'ampleur des blessures du garçon.

À environ 23 h 30, les ambulanciers Malcolm Gilpin et Cesare DiCesare ont été envoyés au 6840 Nauvoos Road (le domicile des Veens). À leur insu, Dudley George était arrivé dans l'entrée des Veens, à bord d'une voiture ayant une crevaillon, accompagné de son frère, de sa sœur et de J.T. Cousins¹. Les ambulanciers ont ensuite quitté l'intersection d'Army Camp Road et de la route 21.

1 Le déplacement de Dudley George à l'hôpital de Strathroy et l'arrêt au domicile des Veens dû à une crevaillon sont abordés au chapitre 18.

Les agents de la Police provinciale de l'Ontario ont continué à pointer leurs armes pendant que les ambulanciers embarquaient Nicholas Cottrelle dans l'ambulance. Gina George a dit qu'elle était la mère de Nicholas et a demandé d'accompagner son fils dans l'ambulance à l'hôpital, ce qu'on lui a refusé.

Et j'ai dit : « Comment ça, je ne peux pas y aller avec lui? C'est juste un enfant. Vous ne pouvez pas m'enlever mon enfant et ne pas me laisser y aller. » Et ils ont répondu : « Non, tu ne pars pas avec lui. » [...] Ils pointaient toujours leurs armes vers nous quand ils m'ont dit que je ne pouvais pas y aller. [...] Qu'est-ce que j'étais censée faire? Partir à courir pour qu'ils me tirent dessus aussi, ou qu'ils m'agressent devant mon fils? Je n'allais pas faire ça.

Mark Watt a déclaré sous serment que « la dernière chose dont il avait besoin » à l'arrière de l'ambulance, c'était d'une mère agitée qui l'empêcherait de se concentrer sur le patient et que seules des circonstances exceptionnelles faisaient en sorte qu'un parent soit autorisé à accompagner son enfant à l'hôpital à bord de l'ambulance. Nicholas Cottrelle avait seize ans. Il venait de prendre part à une confrontation terrifiante avec la police, au cours de laquelle des agents de la Police provinciale de l'Ontario avaient tiré des coups de feu en direction des occupants. Les ambulanciers paramédicaux et les agents de police auraient pu faire preuve d'un peu plus de compassion et permettre à la mère de Nicholas, Gina, d'accompagner son fils à l'hôpital ou lui suggérer de suivre l'ambulance jusqu'à Strathroy.

Gina George a trouvé « étrange » que les ambulanciers ne lui posent pas de questions sur les antécédents médicaux ou les blessures de Nicholas. Comme elle l'a dit au cours des audiences, ils demandent généralement : « Quel âge a votre fils? » ou « Comment est [sa] santé en général [...] des allergies, ce genre de choses, mais rien de ça a été demandé ». À mon avis, il est important que les agents de police s'assurent que les renseignements provenant des membres de la famille ou d'autres personnes concernant les antécédents médicaux du patient et les circonstances dans lesquelles la blessure a été infligée soient communiqués au personnel médical qui transporte et traite le patient. Cette question est également abordée dans les chapitres suivants.

L'ambulancier paramédical Mark Watt et l'agent de la Police provinciale de l'Ontario David Boon sont montés à l'arrière de l'ambulance. L'ambulance de Forest a quitté les lieux à environ 23 h 39. Les ambulanciers sont restés à l'intersection d'Army Camp Road et de la route 21 pendant environ 23 minutes.

Nicholas Cottrelle était effrayé au moment où l'ambulance a quitté le secteur :

[...] [I]ls m'ont mis dans l'ambulance avec ce policier [...] et m'ont emmené sans dire où j'allais [et je] ne savais pas ce qui se passait avec ma mère et le reste de la famille.

Dans l'ambulance, Nicholas « pensait à beaucoup de choses, mais [il] se demandait surtout s'[il] allait revoir quelqu'un ».

Roderick George et sa femme Gina se sont assis dans la guérite du camp militaire, inquiets de leur fils et des autres Autochtones blessés pendant la confrontation avec la police. Ils ont écouté la radio pour apprendre les derniers développements, car ils n'avaient pas le téléphone à la maison. Gina George s'était assise à cet endroit aux petites heures du matin du 7 septembre :

[...] [Je pensais] à mon fils qui était transporté seul à l'hôpital et je voulais y aller et je voulais savoir comment il allait. Et mon mari et moi, nous sommes restés assis dans la guérite pendant une longue période de temps à écouter parce que nous n'avions pas de téléphone. Nous avons la radio et, à un certain moment, une des stations de radio a dit qu'il y avait eu une fusillade et qu'il y avait deux morts.

Et je suis devenue très inquiète parce que je savais que Dudley était un de ceux qui s'étaient fait tirer dessus. [...] Je savais juste en le regardant que c'était une blessure fatale, mais je ne savais pas qui était l'autre mort.

Et tout ce que je savais c'était que mon fils était parti et qu'ils ne me laissaient pas y aller. Je voulais désespérément y aller, pour être avec mon fils.

16.4 Le trajet en ambulance vers l'hôpital de Strathroy

L'ambulancier paramédical John Tedball a conduit l'ambulance vers Strathroy en code 4 — à haute vitesse, avec la sirène et les clignotants en marche. Il a quitté l'intersection d'Army Camp Road et de la route 21 vers 23 h 39. Il craignait que le patient dans l'ambulance ait une blessure par balle — il ne connaissait pas l'étendue de sa blessure.

Mark Watt a examiné Nicholas Cottrelle durant le trajet. Son pouls et sa respiration étaient stables. L'ambulancier a administré de l'oxygène au patient. Il n'a pas vu de blessure de sortie de la balle et craignait pour le foie, la rate et les autres organes importants du patient.

Nicholas, qui a dit à Mark Watt qu'il avait seize ans, était calme et coopérant durant le trajet en ambulance vers Strathroy. Les renseignements suivants ont

été enregistrés au moment de l'appel de répartition de M. Watt : « Seize ans. Homme. Blessure au bas du dos par une balle provenant d'une carabine de calibre .223 ». L'agent Boon avait communiqué à l'ambulancier les renseignements concernant la blessure par balle apparente.

Pendant le trajet en ambulance, l'agent Boon a arrêté Nicholas Cottrelle pour méfait. Il a déclaré sous serment qu'il avait informé M. Cottrelle de son droit à un avocat et qu'il lui avait lu la mise en garde à l'égard des déclarations à la police. Lorsque l'agent Boon a demandé à Nicholas Cottrelle s'il voulait appeler un avocat, M. Cottrelle a répliqué : « [E]h bien, de toute évidence, je ne peux pas en ce moment ». L'agent Boon a dit qu'il avait informé M. Cottrelle qu'il avait droit à la présence d'un parent ou d'un tuteur durant tout interrogatoire. Bien que l'ambulancier Watt ait entendu l'agent Boon lire ses droits à Nicholas, il ne pouvait pas se rappeler si l'agent avait informé l'adolescent qu'il avait le droit d'avoir un adulte ou un parent avec lui. C'était la première fois que Mark Watt transportait un mineur accusé d'infraction criminelle. Nicholas Cottrelle ne se rappelait pas que l'agent de la Police provinciale de l'Ontario lui avait dit qu'il avait droit à un avocat ou qu'un parent ou un tuteur pouvait être avec lui durant l'interrogatoire.

L'ambulance est arrivée à l'hôpital de Strathroy vers 0 h 06. Elle avait parcouru la distance séparant l'intersection d'Army Camp Road et de la route 21 du service des urgences de l'hôpital de Strathroy en vingt-sept minutes environ.

16.5 Des patients d'Ipperwash commencent à arriver à l'hôpital de Strathroy

Plusieurs membres du personnel de l'hôpital de Strathroy, comme l'infirmière Glenna Ladell, ne savaient pas que des membres des Premières nations avaient occupé le parc Ipperwash. C'est peu avant 23 h que le service de répartition d'ambulances de Wallaceburg a avisé l'hôpital que des ambulances avaient été envoyées dans la région du parc Ipperwash et que l'infirmière Ladell et d'autres membres du personnel ont appris que des personnes blessées pourraient être transportées à l'hôpital de Strathroy. Ils n'ont été avisés que quelques minutes avant que Dudley George soit atteint d'une balle.

La D^{re} Alison Marr, l'urgentologue sur appel ce soir-là, n'était pas non plus au courant de l'occupation des Premières nations. On l'a informée de la possibilité qu'il y ait des victimes entre 23 h et 23 h 30. Il n'y avait assurément pas de plan d'urgence en place à l'hôpital pour recevoir des blessés du parc Ipperwash.

Au moment où Jackaline Derbyshire, l'infirmière responsable du service des urgences de l'hôpital de Strathroy, a pris son quart de soir, les renseignements

provenant du service de répartition d'ambulances de Wallaceburg lui ont été transmis. Sachant que le quart de soir comportait un personnel réduit, elle a communiqué avec Marlene Bergman, l'infirmière surveillante de l'hôpital. Des dispositions ont été prises afin de transférer du personnel d'autres étages de l'hôpital au besoin. Certains membres du personnel infirmier, comme Glenna Ladell, sont demeurés en service après la fin de leur quart.

Le service de répartition d'ambulances de London a communiqué avec l'hôpital vers 23 h 40. Deux patients blessés par balle étaient en route, l'un dans une ambulance et l'autre dans un véhicule particulier.

Trois personnes en provenance de la région du parc Ipperwash sont arrivées à l'hôpital après minuit, en l'espace de quinze à vingt minutes — Nicholas Cottrelle, Cecil Bernard George et, ensuite, Dudley George. Le personnel infirmier a entrepris de préparer la salle de traumatologie pour l'arrivée de ces personnes blessées. Des nécessaires à perfusion et d'autre matériel ont été installés et des patients ont été transférés à d'autres ailes de l'hôpital. Comme l'a dit l'infirmière Derbyshire, même si les membres du personnel médical ne connaissaient pas la nature des blessures, ils avaient décidé de « se préparer au pire ».

À minuit, le bureau de London de la Police provinciale de l'Ontario a informé l'hôpital que des agents arriveraient sous peu pour des raisons de sécurité. L'infirmière Derbyshire a donné la directive au personnel de « s'organiser méticuleusement », de limiter les communications avec les patients à des questions médicales et de s'abstenir de conversations à caractère social. Elle a dit qu'il était important de ne pas oublier que « possiblement tout ce qu'ils allaient dire ou faire ce soir-là prendrait une valeur juridique ».

La D^{re} Marr était surprise que l'hôpital n'ait reçu aucun détail concernant la gravité des blessures avant l'arrivée des patients. Elle s'attendait à ce que ces renseignements soient communiqués par les ambulanciers pendant qu'ils transportaient les patients à Strathroy. Selon moi, il est essentiel que la police s'assure que les professionnels de la santé qui traitent et qui transportent des patients soient informés des renseignements médicaux importants concernant l'incident et le patient qui a été blessé.

16.6 Arrivée de Nicholas Cottrelle à l'hôpital de Strathroy

Le premier patient qui est arrivé d'Ipperwash était Nicholas Cottrelle. Six ou sept membres du personnel infirmier étaient en poste au service des urgences quand il est entré dans l'hôpital en fauteuil roulant vers 0 h 04.

Jackaline Derbyshire était surprise de ne pas avoir reçu les détails des blessures ou de l'état médical de Nicholas Cottrelle pendant que l'ambulance de Forest le

transportait à l'hôpital. La procédure normale voulait que les ambulanciers soient mis en contact avec le personnel médical du service des urgences afin de lui fournir à l'avance des renseignements sur les blessures du patient.

Nicholas Cottrelle a été conduit dans la salle de traumatologie. Cette salle comptait une table d'opération et pouvait accueillir trois patients.

Les ambulanciers ont dit à l'urgentologue et au personnel infirmier que M. Cottrelle pouvait avoir subi une blessure par balle du côté droit du dos pendant une confrontation avec la police. Il était pleinement éveillé durant le transport et sa tension artérielle ainsi que son pouls étaient stables. Il ne semble pas qu'un agent de la Police provinciale de l'Ontario ait communiqué avec le personnel de l'hôpital pour transmettre des renseignements à la D^{re} Marr concernant les causes possibles des blessures de l'adolescent.

À mon avis, quand des agents de police arrêtent une personne qui a été blessée, ils devraient fournir au personnel d'urgence, comme les ambulanciers paramédicaux, les renseignements qu'ils ont en ce qui concerne les causes de la blessure, afin que ces renseignements soient communiqués au personnel de l'hôpital. Il est également important que les ambulanciers et les agents de police communiquent au personnel de l'hôpital des renseignements sur la façon dont le patient a subi ses blessures. Selon la D^{re} Marr, ces renseignements auraient dû être communiqués au personnel médical de l'hôpital de Strathroy.

Le personnel médical a procédé à des examens. Le patient s'est plaint de douleurs aux côtés gauche et droit. Il a déclaré qu'il avait entendu des coups de feu immédiatement avant de sentir la douleur. Il était éveillé et orienté et sa respiration était stable. Sa tension artérielle et son pouls étaient normaux. Une blessure circulaire de un centimètre de diamètre était visible du côté droit de la partie inférieure du dos. Du côté gauche, il y avait une écorchure linéaire de quatre pouces. Il ne semblait pas y avoir de liquide dans la poitrine.

L'examen préliminaire de la D^{re} Marr indiquait que les blessures de Nicholas Cottrelle ne correspondaient pas à des blessures par balle. Elle a dit : « [S]i une balle était entrée à cet endroit, on se serait attendu à ce qu'il souffre d'une hémorragie interne, [...] de détresse respiratoire [et que] son système vasculaire soit instable, ce qui n'était pas le cas. »

Une ligne intraveineuse a été insérée au cas où l'état de Nicholas se détériorerait. Des radiographies de sa poitrine et de son abdomen ont été prescrites.

La D^{re} Marr soignait Nicholas Cottrelle depuis moins de cinq minutes quand Cecil Bernard George est arrivé en civière au service des urgences. L'attention de la D^{re} Marr s'est tournée vers M. George étant donné que son état médical semblait instable.

Nicholas a remarqué que le patient « avait beaucoup de difficulté à respirer ». Il a dit que Cecil Bernard George avait été battu à un point tel qu'il « ne le reconnaissait même pas ». L'infirmière Derbyshire a décidé de sortir Nicholas de la salle de traumatologie, car son état semblait stable.

Dans le chapitre suivant, j'aborde le transport de Cecil Bernard George à l'hôpital de Strathroy et le traitement médical qu'il y a reçu.

16.7 Présence policière à l'hôpital de Strathroy

Lorsque les agents de la Police provinciale de l'Ontario sont arrivés à l'hôpital de Strathroy, ils ont déclaré que leur présence était nécessaire afin d'assurer la sécurité des patients et du personnel. Une rumeur circulait selon laquelle des membres des Premières nations pourraient attaquer l'hôpital ou provoquer des perturbations. Les agents ont décidé d'établir un poste de communication de police dans le secteur d'inscription des patients. Ils ont patrouillé dans les couloirs de l'hôpital. Certains agents sont demeurés à l'extérieur des chambres des patients des Premières nations qui avaient été transportés de la région du parc Ipperwash.

Le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright a donné l'ordre aux agents-détectives Dew et Speck, aux sergents-détectives Richardson et Bell et à un certain nombre d'autres agents de police de se rendre à l'hôpital de Strathroy afin d'identifier les blessés et de procéder à des arrestations. Mark Wright a donné les explications suivantes :

Eh bien, nous avons un véhicule et un certain nombre d'individus à l'hôpital et j'ai cru qu'il serait prudent d'y envoyer le plus de détectives possible, aussi vite que possible, pour qu'ils puissent gérer la situation qui se développait. La situation évoluait beaucoup à ce moment-là. Je n'avais pas beaucoup d'information sur ce qui s'était passé [...] à propos de la confrontation, et j'ai cru qu'il serait prudent d'avoir le plus d'enquêteurs criminels expérimentés possible à l'hôpital, aussi vite que possible.

Les agents-détectives Speck et Dew sont arrivés à l'hôpital à 23 h 48.

Pour des raisons de sécurité, le sergent-détective Richardson avait ordonné aux agents de rester avec Nicholas Cottrelle, Cecil Bernard George et Dudley George à leur arrivée à l'hôpital.

Les membres du personnel médical ont décrit la présence de la police à l'hôpital de Strathroy comme étant intimidante, gênante, excessive et alarmante. Les médecins et les membres du personnel infirmier ont vu les agents de police

portant des gilets « pare-balles » et des « tenues anti-émeute [...] de toute évidence prêts à affronter la violence ».

La D^{re} Marr et la D^{re} Saettler ont trouvé la présence des policiers dans l'hôpital perturbante et troublante, surtout dans cette tenue. L'atmosphère tendue n'était assurément pas propice au traitement médical des patients. Selon la D^{re} Saettler :

[...] [C]e degré de présence policière était excessif et [...] quelque peu intimidant. Je n'ai connu ce type de présence policière dans l'hôpital en aucune autre occasion.

Voir la police « se promener en gilets pare-balles et patrouiller dans les couloirs [...] était vraiment étrange », a déclaré la D^{re} Saettler. Elle a pensé que c'était une « réaction excessive » et « un peu alarmante de la part de la police pour justifier sa présence ». Des agents de police ont également été vus à l'extérieur de la chambre de Cecil Bernard George et de celle de Nicholas Cottrelle. La D^{re} Saettler pense que le chef de la direction de l'hôpital de Strathroy a demandé à la police soit de réduire le nombre d'agents, soit d'éliminer leur présence, car elle nuisait au fonctionnement de l'hôpital.

16.8 Présence d'un corps étranger dans la radiographie de Nicholas Cottrelle

Nicholas Cottrelle était dans un état stable à l'hôpital depuis quarante minutes quand la D^{re} Saettler l'a examiné de nouveau. Elle a regardé ses blessures. Le jeune homme de seize ans lui a dit qu'il était dans un véhicule au moment où il a entendu des coups de feu et du verre éclater. Il a ajouté qu'il n'y avait pas d'arme à feu dans le véhicule et que les coups de feu avaient été tirés d'une distance de dix à quinze pieds. L'adolescent était conscient, lucide et coopérant. La D^{re} Saettler a convenu avec la D^{re} Marr que le patient ne présentait pas les symptômes d'une blessure vasculaire importante et que sa blessure ne semblait pas mettre sa vie en danger.

Les médecins ont ausculté sa poitrine et examiné ses radiographies. Celle de la région abdominale a révélé la présence d'un corps étranger :

Il y a une minuscule densité triangulaire, probablement métallique, qui apparaît à la partie supérieure droite de l'abdomen, entre les 9^e et 10^e côtes. À part cela, aucune anomalie n'est observée. Il n'y a pas de signe d'air libre ou d'obstruction importante.

L'échographie de son abdomen n'a rien révélé d'anormal — son foie, sa rate, son pancréas, ses reins et sa vésicule biliaire étaient normaux.

On a décidé que M. Cottrelle passerait la nuit à l'hôpital, en observation. La D^{re} Marr ne pouvait expliquer la présence d'un corps étranger dans le corps de l'adolescent, car celui-ci ne semblait pas avoir été blessé par balle. L'urgentologue de Strathroy a prévu réexaminer les radiographies le lendemain et répéter les examens hématologiques afin de s'assurer qu'il n'y avait pas de baisse de concentration d'hémoglobine causée par une hémorragie interne.

La D^{re} Saettler est retournée à l'hôpital avant de partir en vacances et a laissé des directives concernant les soins en cours de Nicholas Cottrelle.

16.9 Tests visant à déceler la présence de résidus de poudre effectués sur Nicholas Cottrelle

Des agents de la Police provinciale de l'Ontario se tenaient debout dans le couloir et dans la chambre d'hôpital de Nicholas Cottrelle. Épuisé par les événements de la soirée, Nicholas s'endormait et se réveillait. Parce qu'il ne faisait pas confiance à la police et qu'il en avait peur, il luttait contre le sommeil.

J'essayais de rester éveillé. [...] J'avais encore peur. Je ne leur faisais pas confiance. Je ne faisais pas confiance à la police.

Je ne savais pas ce qu'ils allaient essayer de me faire [...] alors j'essayais de rester éveillé aussi longtemps que je le pouvais.

Malgré ses tentatives, Nicholas n'a pas réussi à demeurer éveillé. Très tôt le 7 septembre, vers 4 h 20, il s'est réveillé pour trouver « des policiers tout le tour de son lit ». Sa main était mouillée et les agents de police frottaient quelque chose dessus. Il ne se souvient pas d'avoir consenti à ce test visant à déceler la présence de résidus de poudre. Ni la D^{re} Saettler ni la D^{re} Marr ne savaient que des agents de police essayaient de prélever des résidus de poudre sur les mains de M. Cottrelle.

Les agents ont sorti les vêtements de M. Cottrelle de la poubelle et sont partis.

Jim Kennedy et son coéquipier de l'Unité des enquêtes spéciales (UES) ont tenté de questionner Nicholas Cottrelle dans sa chambre d'hôpital. Nicholas a refusé de communiquer avec eux : « Je leur ai dit que je n'allais pas leur parler [...] parce que je ne savais pas ce qui se passait ». Nicholas ne se souvient pas d'avoir été informé par les agents de son droit d'avoir un adulte présent durant l'interrogatoire. Il ne se souvient pas non plus que les agents lui aient permis d'effectuer un

appel téléphonique de l'hôpital pour communiquer avec ses parents, un proche ou un avocat. Il a dit que les policiers étaient toujours dans sa chambre ou à proximité, ce qui lui laissait peu d'intimité. Sa mère, Gina George, était très fâchée contre les agents de police lorsqu'elle a appris que son fils avait été interrogé pendant qu'il était dans sa chambre d'hôpital.

La D^{re} Marr a vu Nicholas Cottrelle vers 8 h, le 7 septembre. Elle pensait que des éclats de verre avaient probablement causé ses blessures. Elle a parlé de la radiographie avec le radiologiste, qui a confirmé qu'il n'y avait pas de signe de blessure profonde ni de dommages au cœur, aux poumons ou à l'abdomen.

Nicholas Cottrelle a reçu son congé de l'hôpital plus tard ce jour-là, vers 14 h. L'adolescent a continué à ressentir de la douleur des deux côtés de son dos. La D^{re} Marr avait l'habitude de parler avec les parents d'un patient mineur, mais cela n'est pas arrivé. La D^{re} Marr a décrit, durant les audiences, la tension qui régnait et le fait qu'elle n'a pas parlé à des membres de la famille ou à des amis intimes du patient :

La situation était très tendue et très différente de ce qu'on voit habituellement. [...] Lorsque que je pense aux interactions qui ont eu lieu [...] il est remarquable, peut-être, que je n'ai pas eu d'interaction officielle avec ni l'un ni l'autre des proches ou des amis ou des personnes importantes qui accompagnaient le blessé, que ce soit Dudley George ou les deux autres [...].

Normalement, pourtant, en tant que médecin traitant, on interagit avec les membres de la famille, on s'occupe d'eux et on les informe de la santé et du bien-être des blessés et je ne me souviens pas d'avoir fait quoi que ce soit sur ce plan-là. (italique ajouté)

Nicholas Cottrelle, qui était en état d'arrestation, a reçu son congé de l'hôpital et a été remis à la Police provinciale de l'Ontario, qui a transporté ce garçon de seize ans au détachement de Strathroy.

La D^{re} Marr n'a pas prêté beaucoup d'attention à la « petite densité triangulaire métallique » apparaissant sur la radiographie de la région abdominale de M. Cottrelle avant que ce dernier reçoive son congé. Toutefois, elle a essayé de communiquer avec lui par téléphone après qu'il eut quitté l'hôpital, mais sans succès. Elle voulait l'informer que les corps étrangers qu'il avait en lui pouvaient causer de l'infection.

Le 22 septembre 1995, la D^{re} Marr a envoyé une lettre à Nicholas Cottrelle dans laquelle elle lui demandait de communiquer avec elle afin de parler de sa blessure. Elle n'a pas reçu de réponse du patient, de ses parents ou de quiconque

agissant au nom de Nicholas. La D^{re} Marr pense qu'elle a également parlé, avec des membres de l'UES, de la possibilité qu'il y ait un fragment de métal dans le dos de Nicholas Cottrelle. Elle n'était pas certaine s'il s'agissait d'un réel fragment de métal dans son dos ou simplement d'un artefact apparaissant sur la radiographie, mais provenant du lit d'hôpital ou des rideaux de sa chambre.

Nicholas Cottrelle a appris plus tard qu'il y avait un morceau de verre dans son dos, et non un fragment de métal ou de balle. Un médecin de Forest a retiré le verre.

